



PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

Direction des Services du Cabinet
Service interministériel de défense et
protection civiles

Gap, le 03 octobre 2018

Affaire suivie par : Rémi Alberti
Téléphone : 04.92.40.48.14
Courriel : remi.alberti@hautes-alpes.gouv.fr

Relevé de conclusions **Audioconférence Glissement de terrain Haut-Guil** **03 octobre 2018**

Suivi du glissement :

RTM, CD 05, CCGQ: Aucun mouvement significatif. Persistance d'un mouvement lent et continu sur le compartiment Ouest.

- Les caméras de surveillance ne fonctionnent plus depuis le 25 septembre (la cause n'est pas identifiée à ce jour). La prochaine conférence des spécialistes étant programmée pour le 11 octobre, il est admis que, même s'il est préférable de bénéficier de cette observation continue, les modalités de remise en service seront discutées à cette occasion.

Météo : Belles journées ensoleillées et douces jusqu'à samedi. Arrivée de la pluie samedi soir, perturbation pluvieuse dimanche et vraisemblablement les jours suivants.

Circulation :

- Pas de difficulté signalée sur la route provisoire.

- Dépose des feux coté camping.

- Les lacets ont été aménagés par les entreprises présentes sous la direction du CD 05 pour permettre le passage de l'autocar Imbert devant se rendre au contrôle des mines.

Point d'avancement sur les travaux :

- Un courrier demandant à l'opérateur de la fibre optique des explications sur les modalités de raccordement provisoire retenues a été proposé à la signature de Madame la préfète.

- La prochaine audioconférence (10 octobre) devrait être l'occasion de préciser la date de la commission de sécurité préalable à l'ouverture de la première partie de la route définitive (lacet coté Aiguilles).

Inquiétude devant les prévisions météo car la pluie pourrait venir retarder le chantier.

- Questions posées sur les modalités de sortie du bois de la commune d'Aiguilles, moins rémunératrice que prévu du fait de la coupe des grumes, ainsi que sur la numérotation des billes. Rencontre prévue demain notamment avec le CD 05 et la société Guintolli sur ce point.

- Présence sur place de plus d'une trentaine de personnes prenant leurs repas méridiens dans les établissements locaux, ainsi que de 10 à 15 cloueurs de parois dormant dans des établissements locaux durant la semaine.